

# MAIRIE DE MAILLY LE CAMP

\*\*\*\*\*

## CONSEIL MUNICIPAL DU 18 avril 2019

Le dix-huit avril deux mille dix-neuf à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROBERT Jean-Claude, Maire de Mailly Le Camp

**Membres présents** : AUZOUX Agnès - FOY Virginie- MORETTI Angelo- BOURG Dominique- REMY Laurence - TRIBOU Arnaud - VERLOO Valérie – CYPRIEN-DAUTHEL Catherine - HUGUIER-FEUCH Bertrand

**Membres absents excusés** :

GUILLEMAILLE Philippe ayant donné pouvoir à TRIBOU Arnaud

GUILLEMAILLE Lucie ayant donné pouvoir à REMY Laurence

**Membres absents non excusés** : DOS SANTOS Sophie – PAUL Régine - MENESTREL Véronique

**Secrétaire de séance** : FOY Virginie

**la majorité des membres étant présente, la séance est ouverte**

ORDRE DU JOUR :

### Travaux de rénovation des toitures de l'école maternelle

Une consultation a été lancée par publication d'un avis dans le journal l'Est Eclair paru le 20 mars 2019 et mis en ligne sur la plateforme de dématérialisation de « marchés –aube » le 15 mars 2019

La date de remise des plis étant fixée au 10 avril 2019 à 17 heures ; la commission a procédé à l'ouverture des 5 plis reçus dans les délais le même jour qui ont été déclarés conformes.

Après présentation de l'analyse technique des offre établie par le maitre d'œuvre et m. le Maire propose de retenir les entreprises qui ont présenté les offres répondant les mieux aux critères de jugements

A l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la sarl BRACQ :

Pour le lot n°1 – Charpente bois pour 42.481,45 € (offre de base + option 1)

Pour le lot n°2 - Couverture tuile pour 60.423,05 €

Soit un coût global de 102.904,50 €

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer les marchés et toute pièce s'y rapportant.

Questions diverses

Le Maire,  
Jean –Claude ROBERT

